



DANS CE NUMÉRO

Actualités municipales	1-3
Services écologiques	4
Cours, organismes et culture	5
Offre commerciale/industrielle	6
Babillard et ressourcerie	7
Avis publics et réglementation	8

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du conseil des élus aura lieu le **14 septembre 2020 à 20h00** à la salle des Chevaliers de Colomb, située au 114 rue Isabelle. En raison de la crise sanitaire, les prochaines réunions auront lieu à cet endroit afin de permettre au public de pouvoir y assister tout en disposant de l'espace nécessaire pour respecter la distanciation physique. Bienvenue au public!

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est ouverte! Le fonctionnement a changé afin de nous adapter aux mesures de la santé publique. À compter du 12 septembre, elle sera ouverte également les samedis matins de 9h00 à 11h00 en plus du mardi soir, de 18h30 à 20h30, car l'horaire d'été se terminera alors.

TAXES FONCIÈRES

Le prochain versement de taxes devra être acquitté au plus tard le **4 septembre 2020**.

Vous pouvez utiliser le service en ligne gratuit pour consulter le rôle d'évaluation accessible via notre site web. Pour toute question, contactez-nous au 819-389-5787 #1.

LE MOT DU MAIRE

Chers Lysterois et Lysteroises,

Eh oui, en cette période de l'année, je souhaite prendre le temps à titre de maire de vous parler un peu de notre belle municipalité et de ses citoyens. Il me fait donc plaisir de m'adresser à vous en cette fin de belle saison qui n'a pas été de tout repos.



En premier lieu, j'aimerais souligner votre contribution au maintien de notre économie: nous sommes clairement une population résiliente et motivée par l'intérêt collectif de notre municipalité et j'en suis fier! Nos commerces, nos artisans, nos professionnels peuvent compter sur vous, vous l'avez démontré.

Également, en cette période de rentrée scolaire, j'aimerais souligner le travail des enseignants, des parents, des responsables des services scolaires et des services de garde, des chauffeurs d'autobus, des intervenants de toutes sortes ainsi que des enfants eux-mêmes. Vous êtes l'exemple parfait que l'on peut s'adapter au changement, tout en gardant le sourire.

De plus, j'aimerais prendre le temps de féliciter les conseillers pour leur vision et leur force d'analyse des projets. Cela permet à notre municipalité de se démarquer encore parmi toutes les autres. On ne peut non plus passer sous silence le travail de nos employés municipaux qui, jour après jour, et malgré la situation, se sont efforcés de continuer à vous fournir vos services municipaux avec leur approche professionnelle, dynamique et proactive.

J'espère que vous avez passé une belle saison estivale et que vos proches et vous prenez soin de votre santé. Toute l'équipe se joint à moi afin de vous souhaite une bonne rentrée et une superbe saison automnale !!

Sylvain Labrecque, maire de la municipalité de Lyster

AUX DERNIÈRES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL...

Voici les faits saillants des dernières réunions du conseil municipal des mois de juillet et août 2020 :

→ 6 JUILLET 2020 (disponible en visioconférence)

- Versement à la CDEL (31 500\$);
- Appel d'offres pour les plastiques agricoles délégué à la MRC de L'Érable;
- Mandat pour une étude de caractérisation environnementale de site phase 2 – Rue des Bouleaux (11 324.23\$);
- Embauche des animateurs pour le camp de jour;
- Contribution au Centre d'action bénévole de L'Érable (CABÉ) (100\$);

→ 18 AOÛT 2020 (disponible en visioconférence)

- Participation au projet de site de dépôt et récupération de la tubulure acéricole;
- Commandite pour tournoi de balle – Relais pour la vie (200\$);
- Soutien financier pour le Marché de Noël Érable-Arthabaska (250\$);
- Soutien financier bulletin le Propageur de la Table régionale de concertation des personnes âgées du Centre-du-Québec (150\$);

Nous vous rappelons que nous publions l'ordre du jour des réunions durant la journée, afin que vous puissiez en prendre connaissance à l'avance.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL EN VISIOCONFÉRENCE



Veillez prendre note que les réunions mensuelles du conseil municipal des mois de mars à août 2020 inclusivement ont eu lieu sans public vu la pandémie.

Elles ont cependant été enregistrées et sont disponibles sous forme de visioconférences sur notre chaîne YouTube, notre page Facebook et le site web.

Si vous avez des questions, veuillez nous les acheminer par courriel au info@lyster.ca ou par téléphone au 819-389-5787 poste 1.

URGENCE : POMPIERS À TEMPS PARTIEL RECHERCHÉS POUR LYSTER

EXIGENCES :

- Permis de conduire classe 4A ou s'engager à aller l'obtenir
- Bonne santé physique
- Pas de dossier criminel
- Capacité à travailler avec un masque et dans des endroits restreints



CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Formation payée (300 heures réparties sur 18 à 24 mois)
- Salaire de 16,55\$ au départ
- Bon avancement salarial
- Environ 10h par mois ou plus

Pour informations directement à Lyster:

M. Serge Simoneau
au 819-291-3375 ou
M. Normand Labrie au
819-998-3105

Formulaires disponibles au www.lyster.ca ou au bureau municipal.

Envoyez vos formulaires remplis à la MRC de l'Érable A/S Éric Boucher au eboucher@erable.ca, ou au

M. Éric Boucher
1783, rue Saint-Édouard
Plessisville, Qc, G6L 3S7

OU envoyez-les au bureau municipal de Lyster au info@lyster.ca, par fax au 819-389-5981, ou au

2375, rue Bécancour
Lyster, Qc, G0S 1V0

N'attendez plus et aidez à faire la différence!

INTERAC AU BUREAU MUNICIPAL



Au grand bonheur de plusieurs, la municipalité s'est dotée d'une machine pour paiement direct! Vous pouvez donc désormais payer par carte débit ou carte de crédit (Visa et Mastercard).

Veillez toutefois noter que les autres modes de paiements continueront d'être acceptés.

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES DU SERVICE DE GARDE SCOLAIRE

L'inscription de vos enfants au service de garde de la municipalité pour les pédagogiques se fait à l'avance.

La prochaine journée pédagogique aura lieu le 18 septembre prochain. Il est encore possible d'inscrire vos enfants avant la date limite du 11 septembre, via la plateforme Amilia disponible en ligne. Pour toute question ou aide technique, veuillez nous contacter par courriel au info@lyster.ca ou par téléphone au 819-389-5787 poste 1.

CAMP DE JOUR ESTIVAL 2020



Nous aimerions souligner l'indispensable travail qu'ont accompli nos animateurs du Camp de jour estival cette année!

L'été s'est avéré très différent qu'à l'habitude, la pandémie ayant modifié la plupart de mesures habituelles et mis à l'épreuve leur vigilance et leur originalité.

Un énorme MERCI à Élisabeth D'Arcy, Émy Brisson, Laurie-Anne Joseph-Roux, Joëlle Labrecque, Hantz-Félix Beaudoin, Émile Comtois, Benjamin Martineau, Maya Glazier, Daphnée Martineau, Daphnée Patry, Annabelle Comtois, Andrew D'Arcy et Ely Züger pour votre dévouement auprès des jeunes de notre municipalité! Vous avez fait un travail remarquable. Soulignons aussi les merveilles que la responsable du service, Mme Rosanne Bibeau a accomplies cet été!

TROUSSE CADEAU POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous venez d'emménager à Lyster? Contactez-nous, une trousse cadeau vous attend, 819-389-5787 #1.

SURFACE MULTIFONCTIONNELLE ET GYMNASÉ

La surface multifonctionnelle et le gymnase du Centre des loisirs Desjardins sont disponibles pour utilisation. Vous pouvez donc reprendre la pratique de vos activités préférées, que ce soit le pickleball, le tennis, le deck hockey, le badminton et autres.

Comme pour toutes nos installations, les mesures d'hygiène, la distanciation physique et l'usage du désinfectant pour les mains sont requis. L'ensemble des mesures est affiché en évidence sur le côté de l'entrée de la surface multifonctionnelle.

N'oubliez pas d'effectuer la réservation de votre activité! Vous pouvez utiliser notre formulaire en ligne sur notre site web dans l'onglet +ANIMÉE, le courriel au loisirs@lyster.ca ou par téléphone au 819-389-5787 au poste 3 pour joindre le responsable des loisirs.

SALLE D'ENTRAÎNEMENT GYMLYST

Tout comme les autres équipements, le centre de condition physique municipal est accessible au public, moyennant les mêmes mesures d'hygiène et précautions. De plus, vous devez désinfecter votre matériel après chaque usage (machine, poids, tapis, etc.) et ne pas prendre de douche sur place. Enfin, un maximum de 10 personnes à la fois est admis. Nous vous remercions de votre compréhension.

LECTURE DU COMPTEUR D'EAU

C'est déjà le moment de l'année de nous envoyer la lecture de votre compteur d'eau. Seuls les 5 premiers chiffres sont nécessaires. Vous pouvez utiliser le formulaire que nous avons envoyé par la poste, ou le formulaire électronique sur notre site web. Si vous utilisez le formulaire papier, une boîte est disponible dans le bureau municipal pour l'y déposer, ou à défaut, vous pouvez utiliser la boîte de dépôt extérieure sécurisée située devant le bureau municipal, en dehors des heures d'ouverture.

Si vous ne transmettez pas la lecture du compteur d'eau depuis plusieurs années, nous faisons un estimé de votre consommation. Après quelques années, s'il y a une consommation excessive due à un bris ou une fuite d'eau, la municipalité ne s'engage pas à réduire le montant dû pour la consommation, puisqu'il est de votre responsabilité de nous transmettre votre lecture de compteur annuellement.



Journée NORMAND-MAURICE

RÉCUPÉRATION DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

À toutes les années, la municipalité est visée par une collecte de résidus domestiques dangereux (RDD) pour l'environnement, soit la journée Normand-Maurice, afin de permettre à la population de se débarrasser des produits toxiques que l'on ne peut jeter à la poubelle, tels que solvant, huile, chlore, peinture, etc. Cette année, la date retenue est le 24 octobre prochain.

Surveillez nos publications et dans l'intervalle, préparez-vous : les contenants doivent être hermétiques et il faut bien identifier les matières qu'ils contiennent!

NOUS RECYCLONS ENCORE PLUS!

Le saviez-vous? Plusieurs articles récupérables, qui ne vont pas au bac traditionnel, sont récupérés à la municipalité?

PILES - AMPOULES - CRAYONS & PLUS!

Passez nous voir et déposez vos recyclables sans frais.

RÉCUPÉRATION À LA MUNICIPALITÉ

Voici les articles récupérés acceptés à l'intérieur du bureau municipal.

- * Piles à usage domestique
- * Lampes fluo-compactes
- * Tubes fluorescents
- * Cartouches d'encres
- * Téléphones cellulaires
- * Crayons



LYSTER



Aire réservée au dépôt de déchets verts



Branchages
Tailles de haies



Feuilles mortes



Résidus du potager
et de la tonte



Les souches, la fange, les métaux, les troncs, les pots, les sacs en plastique et tous les autres déchets sont interdits



LYSTER Un doute ? Une question ? : 819-389-5787 p.1

RAPPEL DÉCHETS « VERTS »

Nous offrons aux citoyens un site localisé au 140, rue Saint-Pierre, lequel est réservé exclusivement aux déchets "naturels" tels la pelouse, les feuilles mortes, les branches, etc.

Nous vous rappelons de vider et rapporter vos sacs afin de garder le lieu propre. Comme certaines personnes ont déjà laissé sur place des matériaux qui ne devraient pas s'y retrouver, nous insistons sur le fait que seuls les déchets verts peuvent y être laissés. Merci à tous de votre collaboration!

REPRISE DES COURS DE PILATES



Vous les avez adorés en 2019 et en début 2020, ils sont de retour cet automne : le «Studio en mouvement» reprend ses classes!

Les cours auront lieu à compter du vendredi 18 septembre prochain, à la même heure qu'à la session précédente, soit tous les vendredis de 13h00 à 14h00 au gymnase du Centre des loisirs Desjardins.

Inscriptions et informations par courriel au rosemarygagne@hotmail.com ou par téléphone au 418-453-2065 Bienvenue aux nouveaux participants!!

SESSION DE CROSS-TRAINING



Votre animatrice, Mme Sarah Dostie, vous revient en force avec non pas une, mais deux sessions de cross-training!

Les classes du mercredi soir débiteront le 2 septembre, et ce, jusqu'au 9 décembre 2020 pour une durée de 15 semaines. Des cours seront également offerts le lundi soir à compter du 7 septembre 2020, pour une durée de 15 semaines également.

Le coût est de 150\$ pour la session, à la pièce pour la somme de 13\$ par classe, ou encore, un prix spécial de 270\$ pour les deux sessions. Cette activité est ouverte à tous les âges et à toutes les conditions physiques, et les nouveaux participants sont bienvenus!

Pour information et pour inscription, composez le 819-291-1116 ou encore contactez Mme Sarah Dostie par courriel au sarahdos13@outlook.com.

LOGEMENTS À LOUER À L'ORH

Deux logements de grandeur 3½ sont à louer à Lyster, à l'Office Régional d'Habitation (ORH), soit la résidence Bellerive. Les logements sont situés du côté de la rivière et sont libres immédiatement.

Pour information, veuillez communiquer avec la direction de l'Office au 819-362-8795.

RETOUR DE LA LIGUE DE DARDS



La ligue de dards revient elle aussi en force cet automne et le recrutement a lieu en ce moment!

Les parties amicales se dérouleront comme à l'habitude les mercredis soirs à compter de 19h30 au Pub 116, fier établissement désigné pour l'activité.

Une réunion aura lieu le 16 septembre prochain pour organiser les équipes et prévoir la saison.

Tous les calibres sont acceptés et les nouveaux membres sont les bienvenus! Nous disposons de machines technologiques qui simplifient le jeu.

Pour toute question ou précision, ou encore pour vous inscrire, veuillez communiquer avec Monsieur Sylvain Guimond par Messenger ou encore par téléphone au 819-998-6863.

LE COMITÉ DES 12-18 DE LYSYTER EST DE RETOUR!

La réunion annuelle aura lieu le 31 août prochain. Tous les jeunes sont les bienvenus, et vous n'avez qu'à vous présenter à la rencontre qui aura lieu en haut du CPE à 19h00. Mesures d'hygiène, masque et distanciation sont requis.



Que font les jeunes dans ce regroupement? Des tas d'activités vraiment intéressantes... Des entrevues avec des célébrités du Québec et d'ailleurs, des activités thématiques comme l'halloween, des voyages, des sorties, des projets de développement rural, de l'entraide sociale et plus encore!

BIENVENUE AUX ANCIENS ET NOUVEAUX MEMBRES!!

ENVIE DE VOUS IMPLIQUER?

La municipalité fonctionne pour beaucoup grâce à des bénévoles. Contactez-nous, nous avons quelque chose qui vous intéressera à coup sûr! Par téléphone au 819-389 5787 #1 ou courriel au info@lyster.ca.



LYSTER



TERRAIN INDUSTRIEL À VENDRE 0,55\$ PI²

3,8 ACRES

RUE MUNICIPALISÉE

TAXES BASSES

LIBRE IMMÉDIATEMENT

SERVICES SUR PLACE

ACCESSIBILITÉ FACILE

PLUSIEURS USAGES

45 MINUTES DE QUÉBEC

PLUSIEURS AVANTAGES

UNE VRAIE OPPORTUNITÉ !!!

MUNICIPALITÉ DE LYSTER

POUR TOUTE DEMANDE D'INFORMATIONS

TÉL.: 819-389-5787 POSTE 1

COURRIEL : info@lyster.ca

**** terrains résidentiels aussi disponibles ****

**UNE COLLABORATION DE LA
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LYSTER**

LE COMITÉ 12-18 DE LYSTER INTERVIEW UN LYSTEROIS!

Le 17 août dernier a eu lieu à Lyster une conférence avec M. Yves Pelletier, non-voyant et résident de la municipalité. L'évènement, organisé conjointement par le principal intéressé et la jeune Alyson Doucet, avait pour but de sensibiliser la population à la réalité des personnes non-voyantes. (photo →)

M. Pelletier a complètement perdu la vue à l'âge de 42 ans suite à un déchirement de la rétine du seul œil qu'il lui restait. M. Pelletier est atteint d'un gène récessif bien particulier faisant en sorte que la rétine de ses yeux s'amincit toute sa vie. Les parents du conférencier se sont d'abord rendus compte de ses problèmes de vision parce qu'il fonçait dans des obstacles alors qu'il rampait étant bébé. M. Pelletier a pu continuer sa vie normalement avec des lunettes jusqu'à l'âge 25 ans, où il a perdu un premier œil. La rétine de cet œil a pu être réparée, mais s'est malheureusement redéchirée avec le temps. C'est en 2007 que M. Pelletier est devenu non-voyant. Il a alors eu besoin de l'aide de plusieurs éducatrices spécialisées pour réapprendre à se déplacer, à lire, écrire et à effectuer différentes tâches quotidiennes.

Suite à la conférence, M. Pelletier a affirmé que la reconstruction de son estime de soi se faisait à chaque jour. Maintenant, il se considère très bien entouré et est reconnaissant des personnes qui l'aident autant mentalement que physiquement à traverser son quotidien. Un beau témoignage et une belle équipe de jeunes. BONNE CONTINUATION!



LOGEMENT À LOUER AU DOMAINE LYSTEREL



Un logement de grandeur 4½ est disponible pour location au domaine Lysterel, lequel sera libre à compter du 1er octobre 2020.

Le Domaine Lysterel est un organisme sans but lucratif qui offre des services résidentiels, d'alimentation et de loisirs à une clientèle de personnes âgées en légère perte d'autonomie et à revenu faible ou modeste. Il est à la disposition des résidents et des anciens résidents de Lyster et des MRC de l'Érable et de Lotbinière.

Pour tout renseignement ou si vous êtes intéressés, contactez le Domaine Lysterel : 819-389-1140 .

POUR RIRE UN PEU



Quel est le féminin du gnou ? La « rtule »...

Un bar et un cimetière se font face sur la rue. Afin d'attirer la clientèle, le propriétaire du bar décide d'installer une affiche à côté de sa porte qui indique ceci : « Quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, vaut mieux être ici qu'en face ». Le propriétaire du cimetière décide alors d'en faire autant afin de ne pas perdre sa crédibilité et installe à son tour une affiche qui indique : « Quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, tous ceux qui sont ici viennent d'en face ».

Une femme d'affaires se rend à son rendez-vous chez le dentiste durant son dîner. Alors qu'elle s'installe, elle indique au dentiste qu'elle est attendue pour un rendez-vous important juste après. Au moment où le dentiste se penche pour l'injection dans la gencive, celui-ci s'immobilise et dit à la femme : « Madame, excusez-moi, mais je crois que ce sont mes testicules que vous tenez dans votre main ». Celle-ci lui répond alors avec un grand sourire: « Oui, et nous allons faire tous les deux attention à ne pas blesser l'autre ».

Un garçon questionne son père: « C'est vrai que j'ai une grande bouche papa? ». Son père le console alors: « Mais non mon garçon, tu es magnifique. Prends ta pelle et continue ton repas ». (Proposée par J.M.)

Quand on s'adresse à une femme, il faut un sujet, un verbe et un compliment...

**MUNICIPALITÉ
DE LYSTER**

1912-2020

**HEURES DE
BUREAU
DU MAIRE**

Sur rendez-vous

**BULLETIN
L'INFO-LYST**

Conception
Karine Joseph

Courriel
kjoseph@lyster.ca

**Prochaine date
de tombée**
Aucune pour le moment

Informations
Ce bulletin d'information
municipal est distribué
gratuitement par la
municipalité à tous les
foyers de la municipalité.

www.lyster.ca

RAMONAGE DE CHEMINÉES - PENSEZ-Y!

Il est conseillé de faire ramoner sa cheminée **au moins une fois par année** soit au printemps ou à l'automne. Un ramonage est aussi recommandé sur une base régulière selon la qualité et la quantité du bois brûlé.

Pourquoi ramoner? Le **ramonage contribue à prévenir les incendies**. Il permet aussi :

- De prévenir les intoxications au monoxyde de carbone en permettant une meilleure évacuation de la fumée et des gaz toxiques ou nocifs;
- D'éliminer suie et dépôts inflammables (créosote) accumulés dans la cheminée;
- D'optimiser l'efficacité de l'appareil de chauffage et de permettre une économie de combustible;
- De valider avec le professionnel du ramonage s'il y a présence de bris ou de détérioration du système de chauffage et de ses composantes.

Il existe un registre des entrepreneurs certifiés RBQ que vous pouvez consulter. Rendez-vous au <https://www.pes.rbq.gouv.qc.ca/RegistreLicences> ou encore, visitez le site poelesfoyers.ca afin d'effectuer une recherche et trouver votre ramoneur!

BESOIN D'UN PERMIS? PRÉVOYEZ LE COUP!

Avant de débuter tous travaux, veuillez vous assurer de leurs conformités auprès du service d'urbanisme. Advenant le cas d'une construction, ayez en main un plan de construction et un plan de localisation. **Pour tout genre de travaux d'excavation**, de la pose d'une clôture, la plantation d'un arbre, d'une fondation, il faut savoir ce qui se trouve dans le sol, c'est pourquoi il est important de contacter Info-Excavation.

Le service d'urbanisme est responsable de l'émission des différents permis. Notre réglementation accorde un délai de 30 jours pour procéder. Prévoyez le coup et n'attendez pas à la dernière minute pour nous contacter!

Vous pouvez utiliser les formulaires en ligne sur notre site web (www.lyster.ca), vous présentez en personne durant les heures d'ouverture, ou nous téléphoner au 819-389-5787 poste 1. Sur ce, bonnes rénovations et à vos marteaux!



VIDANGES DES FOSSES SEPTIQUES

Petit rappel relatif au *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées Q-2, r.22*, s'adressant aux résidents non desservis par aqueduc.

La fosse septique sert à collecter les matières organiques résiduelles issues des toilettes, des évier et des douches d'une résidence. Les particules solides sont accumulées par décantation dans la fosse septique tandis que les liquides ressortent de la fosse et s'écoulent dans le sol par le moyen du système de drainage. La fosse septique est divisée en deux compartiments: un côté pour les solides et un pour les liquides.

Ne négligez pas la fréquence des vidanges de votre fosse septique. Une fois aux 2 ans, ce n'est pas un luxe et **c'est la loi** ! Il s'agit de votre responsabilité. Si vous faites partie de ceux qui ont fait vidanger leur fosse en 2018 lors de la visite de l'entreprise GROBEC, il est donc temps de procéder de nouveau à la vidange de votre fosse cette année!